

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale
leader.sjb@assnat.qc.ca

- **OBJET** : Pétition relative au financement de la construction de la ligne rose du métro de Montréal pour l'entièreté du tracé demandé par la Ville de Montréal

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 11 mars 2020 par la députée madame Ruba Ghazal de la circonscription de Mercier, demandant que le gouvernement du Québec finance la construction de la ligne rose du métro de Montréal pour l'entièreté du tracé demandé par la Ville de Montréal, soit 29 stations allant de Montréal-Nord à Lachine.

Or, un projet structurant de transport collectif électrique pour relier l'Est, le Nord-Est et le Sud-Ouest de Montréal au centre-ville a été mis à l'étude au Plan québécois des infrastructures 2020-2030. De plus, le ministère des Transports, la Ville de Montréal et l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) annonçaient, en mai 2019, le lancement de l'élaboration d'études en vue de trouver des solutions à la congestion de la branche Est de la ligne orange réalisées dans le cadre du Plan des initiatives de développement du transport collectif 2018-2021 de l'ARTM.

... 2

Ainsi, compte tenu de la démarche en cours, il est prématuré, pour le gouvernement du Québec, de financer la construction de la ligne rose du métro de Montréal pour l'entièreté du tracé, tel que demandé par la Ville de Montréal.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Transports,

La ministre déléguée aux transports,



François Bonnardel

Chantal Rouleau